

Avenir Suisse
Chemin de Beau-Rivage 7
CH-1006 Lausanne
Tel. +41 21 612 66 10
www.avenir-suisse.ch/fr

P.P.A Avenir Suisse, Giessereistrasse 18, CH-8005 Zürich 

Maria Favre
Rue de l'Exemple 12
1006 Lausanne

Lausanne, le 9 mars 2026

FICHE DE SALAIRE – COTISATIONS SALARIALES A CARACTERE FISCAL

PERSONNE ASSUJETTE À L'IMPÔT				
Nom		N° AVS		Année fiscale
Favre, Maria		756.0123.4567.89		2030
Salaire brut		Employeur		
CHF 87'977 / an		Exemple SA, Lausanne		
COTISATIONS SALARIALES				
Désignation	Part de l'employé	Part de l'employeur	Total	CHF
Cotisations salariales actuelles				
AVS / AI / APG	5,30 %	5,30 %	10,60 %	9325.56
Charge supplémentaire (futures réformes)				
13e rente AVS	0,46 %	0,46 %	0,92 %	810.65
AVS 2030	0,20 %	0,20 %	0,39 %	346.73
Suppression du plafonnement des rentes	0,39 %	0,39 %	0,79 %	691.30
AI 2030	0,03 %	0,03 %	0,06 %	54.28
Allocations de garde (crèches)	0,06 %	0,06 %	0,12 %	108.03
Allocations familiales	0,04 %	0,04 %	0,07 %	64.89
Congé familial	0,10 %	0,10 %	0,21 %	184.24
Charge supplémentaire totale due aux cotisations salariales à caractère fiscal			2,6 %	2260.-

Base : salaire médian (enquête sur la structure des salaires de l'OFAS) et revenu soumis à l'AVS (statistique des assurances sociales, OFAS) ; évolution jusqu'en 2030 selon les estimations de l'OFAS, hors effets d'inflation ; charges supplémentaires et taux basés sur nos propres calculs.

En 2030, voici à quoi ressemblerait votre fiche de salaire si vous perceviez le salaire médian suisse et si l'extension prévue des assurances sociales était financée uniquement par des cotisations salariales à caractère fiscal : 2260 francs supplémentaires seraient prélevés chaque année.

Ce chiffre ne sort pas de nulle part. Il s'agit d'un scénario réaliste. En effet, les institutions suisses protègent mieux les contribuables que la population active : les augmentations d'impôts nécessitent une majorité du peuple et des cantons, alors qu'une hausse des cotisations salariales ne l'exige pas. Cela modifie les incitations politiques.

D'où vient cette asymétrie et comment la corriger ? Réponse dans notre nouvelle étude :



Un frein aux cotisations salariales pour la Suisse

Pour que la Constitution protège la population active au même titre que les contribuables.

Michele Salvi et Oguz Bayindir
avenir-suisse.ch/frein-aux-cotisations-salariales/